

## LES CONFERENCES DU SERDEAUT

# Les nouvelles mobilités : réguler le développement du libre-service (free-floating)

Lundi 6 mai 2019

9h00 – 12h30

Salle 1 – Centre Panthéon – Aile Soufflot – 1<sup>er</sup> étage

Sous la présidence de **Rozen Noguellou**  
Professeur de droit public à l'Université Paris I

- Encadrer la concurrence sur le marché des prestations en libre-service  
par **I. Hasquenoph, ATER à l'Université Paris I**
- La police domaniale et mobilité en libre-service  
par **S. Darrigo, Doctorante contractuelle à l'Université Paris I**
- La réglementation des mobilités en libre-service : mise en perspective et approche comparée  
par **Ph. Coleman, ATER à l'Université Paris I**
- La responsabilité civile à l'épreuve du développement des nouvelles mobilités  
par **J. Rechtman, Doctorante contractuelle à l'Université Paris I**

Inscription individuelle : 150 € / gratuité pour les enseignants-chercheurs et les étudiants en formation initiale  
Conférence validée au titre de la formation continue des avocats

L'accueil autour d'un café commencera à 8 h 30 – la conférence débutera à **9 h 00**.

Les inscriptions se font sur le site :

<https://micro-mobilite.sciencesconf.org/>

Renseignements auprès de Madame Francine Suzon : [serdeaut@univ-paris1.fr](mailto:serdeaut@univ-paris1.fr)